

Intro ////////////////////////////////////// 4

Entretien avec **Noël Mamère**,
député maire de Bègles ////////////////////////////////// 5

DOSSIER

**ÊTRE UN(E) ÉLU(E) EN CHARGE
D'UN CONSEIL D'ENFANTS
OU DE JEUNES ////////////////////////////////// 7**

Qui sont-ils ?

Quelle est leur vision de la participation ?

Comment vit-on ce rôle d'élu ?

Quelles sont les ombres au tableau ?

Témoignages ////////////////////////////////// 16

L'ANACEJ, C'EST QUOI ?
Depuis 1991, l'Association nationale des conseils
d'enfants et de jeunes (Anacej), accompagne,
informe et conseille les collectivités territoriales
dans leur démarche de dialogue et de participation
avec les enfants et les jeunes.

DEMANDEZ LE CAHIER N° 1 !
 “Comment les jeunes voient-ils leur place dans la démocratie participative?”, c’est le thème du premier numéro des Cahiers de l’anacej.

Réalisé à partir d’une enquête auprès des jeunes engagés, l’ouvrage présente leur vision de la participation, un point de vue complémentaire à celui des élus.

En projet en 2008 : une enquête sur les animateurs des conseils d’enfants et de jeunes.



Les élus/élues sont ils/elles à leur place ?

D’après l’enquête que nous publions dans ce cahier (après celle sur les jeunes en 2006 et avant celle sur les animateurs en 2008), l’élue moyen en charge d’un conseil serait... une élue entre cinquante et soixante ans, expérimentée (dans son deuxième mandat), d’une ville de plus de 11 000 habitants. Elle serait heureuse de son expérience mais un peu dépitée par son isolement.

Le tableau n’est pas loin de la réalité que nous observons même si la diversité des situations est importante.

Plusieurs éléments nous surprennent néanmoins dans cette enquête : la difficulté à se situer par rapport aux jeunes en tant que représentant de la collectivité et par rapport aux autres élus, le fait que donner la possibilité aux jeunes d’influencer les décisions locales ne soit pas une de leur priorité tout comme de ne pas se considérer en décideur face aux projets des jeunes.

Du coup, l’impression qui domine est l’absence de dimension politique de leur rôle. En refusant la place d’interlocuteur des jeunes et en n’étant pas axé sur la décision publique, les élus ne sont-ils pas parfois en train de scier la branche sur laquelle ils sont assis ?

Il est vrai aussi qu’ils sont confrontés à des difficultés importantes. On sait ainsi que les politiques “jeunesse” sont récentes et qu’il n’est pas toujours évident pour les citoyens comme pour les élus de savoir à quoi elles correspondent (sauf quand cela va mal). C’est bien tout le problème des politiques transversales. La jeunesse comme la démocratie participative en font partie. Les élus qui les ont en charge se confrontent dans l’activité de la collectivité à des délégations et des objets bien installés : finances, voiries, solidarités... Il leur faut apprendre à s’imposer tout en imposant leurs dossiers. Une école en quelque sorte et un défi de plus pour les prochains élus ?

Mikaël Garnier-Lavalley
 Délégué général
 Anacej



Noël Mamère
 député maire de Bègles

ÊTRE UN(E) ÉLU(E) EN CHARGE D’UN CONSEIL D’ENFANT OU DE JEUNES.

Parole de maire

Surpris du point de vue des élu(e)s en charge d’un conseil ? La réaction de Noël Mamère, député maire de Bègles (Gironde, 22600 hab.) où un conseil de jeunes existe depuis 1990.

La majorité des élu(e)s ont répondu que leur rôle était d’abord de soutenir les projets des jeunes et de défendre leur parole. La fonction de protecteur et de facilitateur est donc mise en avant, la dimension politique de leur rôle (être un représentant du conseil municipal adulte, être un décideur, être un interlocuteur politique) étant considérée comme secondaire.

Peut-on supposer que, dans le cadre des conseils, les élu(e)s ont des difficultés à incarner le rôle d’interlocuteurs politiques à la différence d’autres délégations ?

Noël Mamère : Cela ne m’étonne pas. Il est normal que lorsqu’on s’occupe de jeunes, l’on mette en avant le rôle d’encadrant. L’élue(e) en charge d’un conseil doit amener les jeunes à apprendre à vivre ensemble et à débattre, à comprendre ce que c’est la démocratie avec l’aide précieuse des fonctionnaires territoriaux (ce sont eux qui font tourner la boutique !).

Néanmoins, je pense que les deux rôles sont importants. Les jeunes ont une parole politique que l’élue(e) doit aider à faire émerger. Il pratique une sorte de maïeutique à la Socrate. En dialoguant avec les jeunes, l’élue(e) doit pouvoir transmettre le goût de la politique...
 En cela, il est, selon moi, un interlocuteur politique.

Plaisant, gratifiant, enrichissant... C'est le bonheur de travailler avec les enfants et les jeunes pour 80% des élu(e)s. Le maire est leur allié. Mais des ombres au tableau demeurent : la mauvaise qualité des relations avec les autres élu(e)s et les autres services, en bref un problème de légitimité et de reconnaissance qui paraît important.

Comment les aider à être davantage reconnu par les autres élus et les services administratifs ?

Noël Mamère : J'ai bien vu que les élu(e)s qui se sont succédé(e)s à ce poste à Bègles ont apprécié leur expérience. C'est très intéressant et enrichissant de voir le regard des enfants sur le monde. C'est vrai que dans beaucoup de communes, on donne le conseil de jeunes quand on ne sait pas quoi donner d'autres...

Pour éviter que ces élu(e)s ne se sentent isolé(e)s, qu'ils aient l'impression d'être une roue de secours, il faut tout simplement faire en sorte que ce soit des élu(e)s qui comptent en ne leur donnant pas seulement cette délégation par exemple. Selon moi, le conseil de jeunes n'est pas essentiel, mais c'est important, donc il faut que l'élu(e) en charge du conseil soit considéré comme tel.

Les élu(e)s en charge des conseils d'enfants et de jeunes sont en majorité des femmes (à 58%)...

Serait-ce une délégation plus "féminine" ? Pourquoi ?

Noël Mamère : Je donnerai la même réponse qu'à la précédente question. C'est vrai que dans beaucoup de communes, on donne le conseil de jeunes aux femmes quand on ne sait pas quoi leur donner d'autre... Mais l'élu(e) en charge d'un conseil à une mission importante, il faut donc lui donner les moyens de l'accomplir.

ÊTRE UN(E) ÉLU(E) EN CHARGE D'UN CONSEIL D'ENFANTS OU DE JEUNES

En juin 2006, le Cahier N°1 présentait les résultats d'une enquête menée auprès de plus de 300 jeunes de 15 à 25 ans engagés dans des espaces de participation locale afin d'identifier leur vécu de cette expérience participative et au final, la vision de leur place au sein de cette démocratie participative.

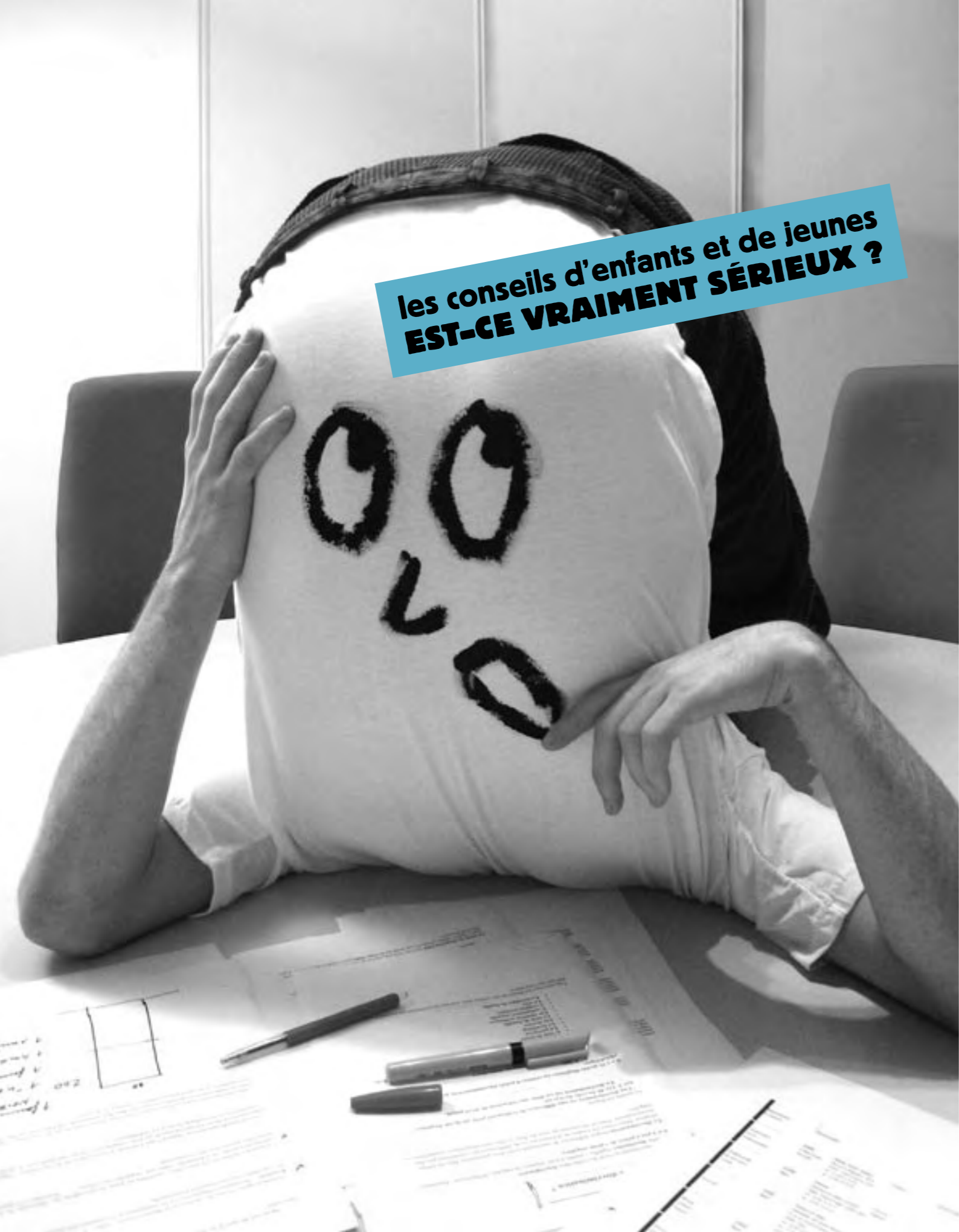
Cette fois, notre souhait a été d'interroger les élus qui prennent en charge ces conseils d'enfants et de jeunes dans les collectivités afin d'une part d'en identifier le profil et le vécu, mais aussi de saisir la conception qu'ils portent de la participation locale des

enfants et des jeunes. Nous aurons donc l'occasion de mettre en vis-à-vis certains résultats des 2 enquêtes.

130 élu(e)s en charge de conseils, parmi les collectivités adhérentes de l'anacej, ont répondu à ce questionnaire composé de 23 questions. Par respect de l'anonymat annoncé et des critères de la CNIL, nous n'avons demandé ni le nom de la personne bien sûr, ni celui de la collectivité. Aussi ne fournirons-nous pas de données sur la répartition géographique de l'échantillon.

Résultats de l'enquête menée par l'anacej, 2007

**les conseils d'enfants et de jeunes
EST-CE VRAIMENT SÉRIEUX ?**



**ÊTRE ÉLU(E) EN CHARGE D'UN
CONSEIL D'ENFANTS OU DE JEUNES**

Qui sont-ils ?

À une écrasante majorité (97%), les répondants sont élus d'une commune. Ils se répartissent entre des petites communes jusqu'aux moyennes (de - de 5000 hab à 30000 hab), par tiers à peu près équivalents entre ces 3 premières catégories. Ils se font moins nombreux sur les très grosses collectivités. Ceci traduit d'ailleurs une assez juste image de la répartition générale et de la réalité d'ancrage des conseils adhérents à l'anacej.

- 5000 hab	28%
de 11 000 à 30 000 hab	27%
de 5000 à 10 000 hab	23%
de 31 000 à 60 000 hab	12%
+ de 100 000 hab	9%
61 000 à 100 000 hab	2%
TOTAL	100%

Plus précisément, c'est la limite des 10 000 habitants qui coupe notre échantillon par moitié.

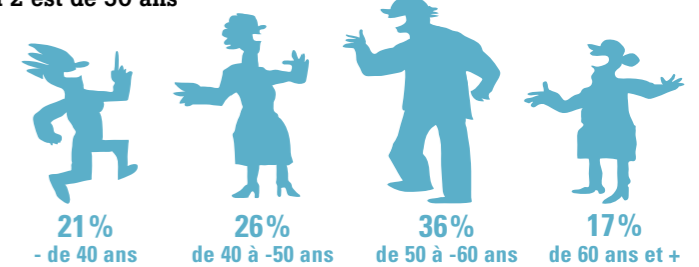
À 58% ce sont des femmes. Les hommes représentant 42% de l'échantillon. Nous pouvons nous demander si c'est là une spécificité liée au conseil, puisque selon l'INSEE, en 2001, les femmes n'étaient que 10,9% à être maires et 31,7%, conseillères municipales.

Quant à leur statut d'élu, la majorité des 130 répondants relève de celle des adjoints au maire. Si les femmes constituent à 53% ici la catégorie des adjoints au maire, elles sont aussi nettement plus présentes parmi les conseillers municipaux non délégués (80%)...

adjoint(e) au maire	62%
conseiller(ère) municipal(e) délégué(e)	21%
conseiller(ère) municipal(e)	12%
maire	2%
conseiller(ère) régional(e)	2%
conseiller(ère) général(e)	1%
autre	1%
TOTAL	100%

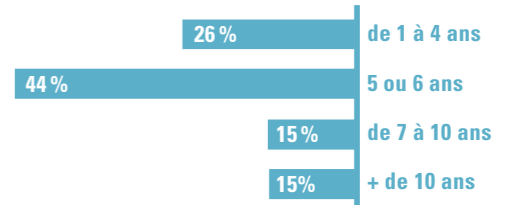
Sports, Éducation, Affaires sociales, Culture, Démocratie locale ou participative, CME/CMJ, École / vie étudiante / vie scolaire.

L'âge médiant qui sépare notre effectif en 2 est de 50 ans



Une vocation ?

Si l'on constate qu'une majeure partie de ces élus suivent leur conseil dans le cadre du dernier mandat en cours (soit une ancienneté dans cette fonction entre 4 et 6ans), il est à noter qu'1/3 d'entre eux, y sont engagés entre 7 ans et + de 10 ans, ce qui traduit une implication forte dans cette démarche pour une partie non négligeable d'entre eux.



Une charge choisie

A 76%, les élus en charge de ces conseils ont, soit choisi personnellement de s'engager dans le suivi d'un conseil, soit accepté cette charge par répartition préalable au sein de l'équipe dans le cadre du programme municipal...

Majoritairement, c'est donc un engagement assumé, choisi. Seuls 10% ne l'ont pas choisi et 13% l'ayant pris en cours, pouvant ne pas toujours avoir choisi. Globalement, nous rencontrons là des personnes plutôt convaincues.

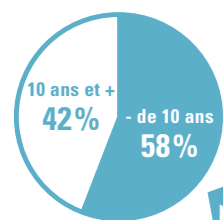
87% ont une délégation, 13% n'en ont pas. Parmi ces délégations, 61,5% portent ou comportent la Jeunesse. Viennent ensuite, "Enfance-famille" mais loin derrière (13,5%) puis un groupe de tailles proches (entre 9 et + de 6%) donnant par ordre décroissant :

CMJ	40%
CME	30%
CMEJ	28%
CRJ	2%
CGJ	1%
TOTAL	100%

De quel type de conseil ont-ils la charge ?

Tout en restant vigilants sur la concordance entre la dénomination du conseil et la tranche d'âge exacte visée¹, nous avons ici une vraie tendance qui laisse émerger une petite prédominance de conseils de jeunes (allant donc des adolescents aux jeunes majeurs) dans l'échantillon.

Si l'on affine un peu les chiffres, nous notons d'ailleurs au passage, que les élus de moins de 40 ans sont plus nombreux à s'occuper d'un conseil de jeunes, et les + de 60 ans, à s'occuper d'un conseil d'enfants, sans que nous ayons la moindre explication à fournir à ce sujet...



Les conseils dont ces élus ont la charge se situent majoritairement entre le 1^{er} et le 2^e mandat municipal. Mais ce qui nous invite à parler d'une sorte de vocation, c'est que 42% d'entre eux ont une ancienneté de 10 à + de 15 ans!

Le rôle de l'élu(e) en charge d'un conseil

Être avant tout un soutien...

L'ordre de priorité établi quant aux rôles possibles de ces élus a sans doute constitué pour nous, la première source d'étonnement.

Si l'on comprend bien qu'un élu se pense comme un soutien aux jeunes pour faire en sorte que leurs projets aboutissent ou avancent, ainsi que, dans le même esprit, comme un défenseur de leur parole, on peut s'étonner de la si forte prédominance de ces 2 aspects, au détriment de ceux qui leur permettraient de se considérer comme un interlocuteur politique privilégié du conseil, un représentant du conseil municipal ou encore, un décideur. **C'est comme si la dimension "politique" du rôle de l'élu était considérablement atténuée, au profit d'une fonction plus protectrice, facilitatrice.** Ces rôles de soutien et de défense peuvent néanmoins s'entendre comme la traduction d'un engagement fort à l'égard des jeunes.

être un soutien aux projets des jeunes	34%
être un défenseur de la parole des jeunes conseillers	21%
transmettre le goût de la chose publique et de l'engagement politique	19%
être l'interlocuteur politique privilégié du conseil	10%
être un représentant du conseil municipal vis à vis des jeunes conseillers	8%
être un animateur de la vie du conseil	6%
être un décideur face aux projets des jeunes conseillers	2%
TOTAL	100%

Et un modèle ?

La troisième réponse situe le rôle de l'élu(e) comme étant de transmettre le goût de la chose publique et de l'engagement politique auprès des jeunes conseillers.

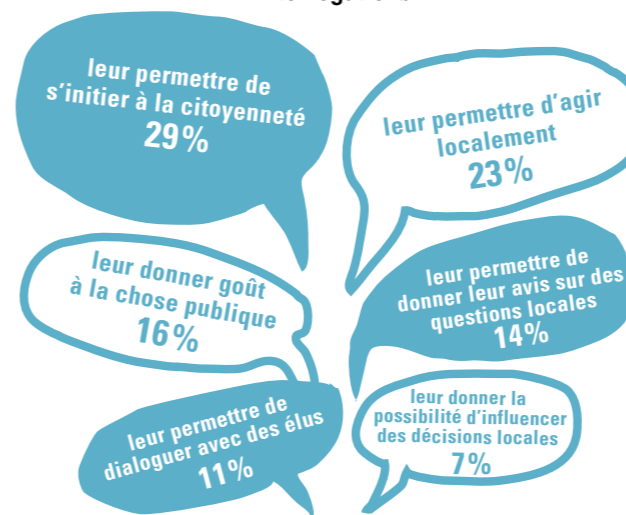
L'idée d'incarner un "modèle" d'engagement pouvant inspirer les jeunes conseillers est donc une préoccupation assez présente chez ces élus, plus en tous cas et assez paradoxalement, que celle d'incarner face à eux le décideur, l'interlocuteur politique ou le représentant du "conseil municipal adulte" qu'ils sont pourtant de fait.

Y aurait-il une difficulté particulière à incarner fortement cette dimension de leur rôle, dans le cadre d'un conseil d'enfants et de jeunes? Il est vrai que ce que les résultats nous enseignent plus loin sur les difficultés qu'ils rencontrent, peuvent laisser supposer un problème pour peser réellement en tant "qu'élu" dans l'univers municipal.

DANS UN CONSEIL, PARTICIPER C'EST...

Les finalités premières

Comme un écho aux questions précédentes, les réponses données aux finalités que revêt la participation des enfants et des jeunes à la vie locale soulèvent à leur tour quelques interrogations.



Avant tout, leur permettre de s'initier à la citoyenneté et d'agir localement

Au regard du double objectif que portent les conseils d'enfants et de jeunes, à savoir pédagogique (apprendre à devenir citoyen....) et politique (au sens d'agir sur le territoire), ces 2 réponses les plus fortes en termes de finalités attribuées sont tout à fait cohérentes, et par là-même, plutôt rassurantes. C'est à la lecture de la place laissée aux autres finalités possibles, que le sens des résultats interpelle davantage.

Alors que les conseils affichent en général la spécificité d'offrir un espace privilégié de dialogue entre élus adultes et jeunes, nous voyons apparaître ici cet aspect en avant dernière position!

Qu'il s'agisse là de la conception qu'ils ont des finalités d'un conseil ou de la réalité de ce qu'ils constatent dans leur collectivité, c'est un point plutôt problématique. Si ce dialogue ne semble pas faire défaut entre les jeunes conseillers et ces élus en charge du

conseil (d'autres résultats l'illustrent), sans doute peine-t-il à exister réellement avec les autres élus.

Et qu'en pensent les jeunes ?

Lorsque nous leur demandions l'an passé ce qu'était une participation réussie, ils répondaient: 1°) Avoir mené des actions, 2°) Avoir influencé une décision, 3°) Avoir dialogué avec des élus, décideurs publics... Nous voyons que la concordance des réponses entre les 2 populations porte sur l'importance attribuée au fait d'agir localement. Mais pour le reste, les points de vue s'éloignent! Pour nos élus, influencer des décisions locales est la dernière des finalités...alors que l'on pourrait considérer cet aspect comme le fait d'une démocratie participative aboutie. Certes, dans la première enquête, les jeunes avaient entre 15 et 25 ans. L'échantillon d'aujourd'hui incarne une tranche d'âge moins homogène dont les enfants constituent une part non négligeable. Il semble donc bien que les finalités des conseils, tout en relevant de principes de base identiques, ne se déclinent pas de la même manière en termes de priorités selon l'âge visé.

À moins que nous ne retrouvions là ce décalage qu'évoquaient ces jeunes, entre leur envie de prendre une place plus importante en termes de décisions et d'actions aux côtés des élus adultes dans ces démarches participatives et le fait que ces derniers aient du mal à leur en laisser.

Par contre, comme pour le rôle de l'élu, nous retrouvons en troisième position de ces finalités de la participation des jeunes, celle de "leur donner le goût de la chose publique".

Sur cette question d'importance, nous constatons donc un partage des 2 finalités premières des conseils par l'ensemble de ces élus, mais aussi des réponses qui semblent "déshabiller" cette expérience participative de sa dimension "politique" pourtant singulière, et ce tant à travers la façon

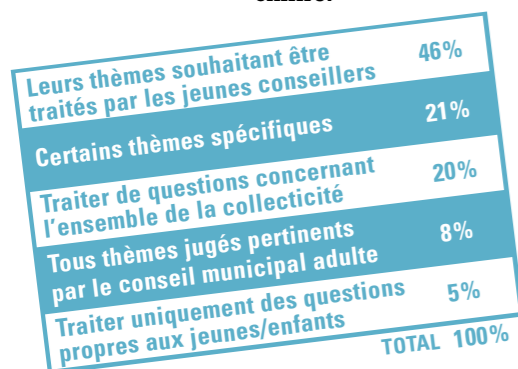
1- La dénomination "CME" concerne les conseils d'enfants, celle de CMJ, des conseils intégrant des adolescents jusqu'à des jeunes majeurs, et celle de CMEJ des âges mélangeant les 2 niveaux.

dont ces élus voient leur rôle, que dans les priorités qu'ils donnent au sens, ici, de leur conseil. La finalité éducative est d'ailleurs très prégnante si l'on cumule l'initiation à la citoyenneté et le fait de donner goût à la chose publique.

Pour ces élus, les finalités mises ici en avant, sont bien celles de leur conseil.

Les champs de compétences du conseil

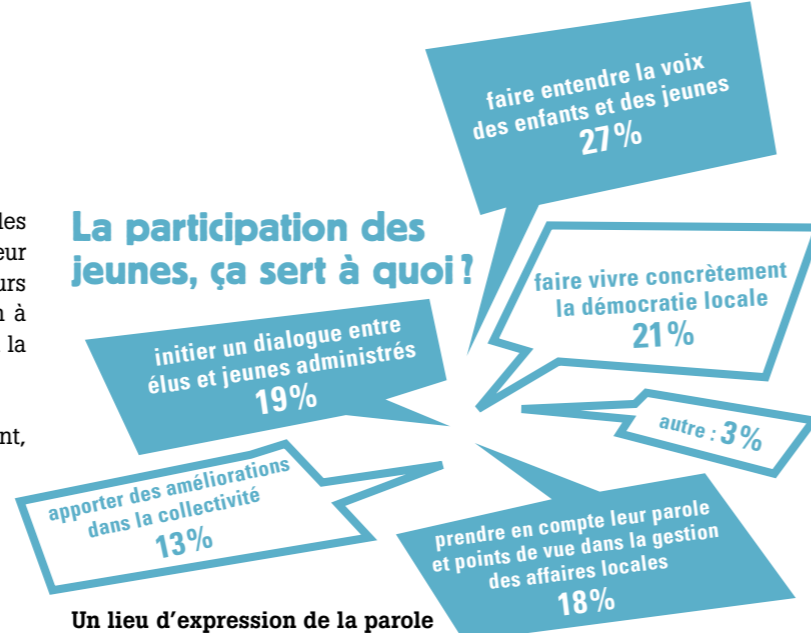
Ce qui est marquant dans un premier temps, c'est la légitimité reconnue ici aux jeunes conseillers pour traiter, dans ces espaces de participation, des thèmes qu'ils souhaitent. Ce n'est certes pas la majorité (46%), mais c'est le premier chiffre.



La tendance qui consiste à ce que les adultes proposent d'emblée les thèmes de travail des CEJ évolue dans les pratiques, pour laisser en effet ces derniers choisir davantage leurs thèmes de travail.

Mais nous retrouvons tout de même dans les autres pourcentages, l'idée que certains thèmes leur sont plus appropriés (majoritairement : environnement, solidarité, loisirs, puis discriminations et santé) et que ce qui peut concerner "l'ensemble de la collectivité" n'est pas plébiscité en tant que champ de compétences.

La participation des jeunes, ça sert à quoi ?



Un lieu d'expression de la parole des enfants et des jeunes.

Depuis leur création, il y a bien plus de 25 ans maintenant, les conseils se sont toujours présentés comme devant et pouvant incarner cet espace d'expression des enfants et des jeunes, en lien d'ailleurs avec la convention internationale des droits de l'enfant auxquels ils se réfèrent. C'est une sorte de caractéristique première. Plus étonnants sont les résultats suivants...

L'idée que la participation des jeunes puisse servir à apporter des améliorations, arrive en dernière position.

Au-delà du fait que c'est pourtant l'une des 3 raisons majeures¹ qui motivent les jeunes à s'engager dans les conseils, on peut aussi se demander pourquoi mettre en place un tel dispositif, si c'est pour si peu en attendre en termes d'impacts concrets.

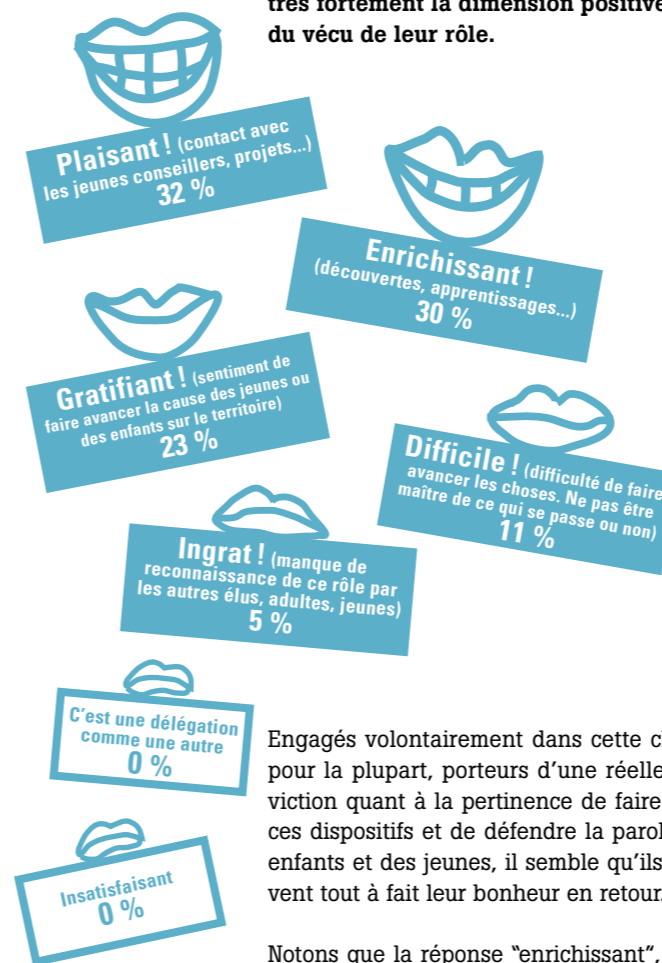
Par ailleurs, sans qu'il s'agisse de pourcentages spectaculaires, il y a un décalage entre l'importance donnée ici au fait que la participation puisse servir à initier un dialogue élus/jeunes, et ce qui se disait plus haut des finalités de la participation ; idem quant à considérer que cela sert à prendre en compte leur point de vue dans la gestion des affaires locales, là où l'idée qu'ils puissent par leur conseil influencer des décisions locales était bien lointaine. C'est comme s'il y avait d'une part, une intention générale sur ce que doit être et produire la participation des jeunes qui relèverait d'un idéal, mais que d'autre part, on en attendait peu de choses en termes d'effets notoires, notamment sur le territoire lui-même.

Y aurait-il une difficulté, voire des scrupules, à attendre une réelle efficacité des conseils ?

COMMENT VIT-ON CE RÔLE D'ÉLU ?

Alors, heureux ?

"OUI!" 85% de ces élu(e)s valorisent très fortement la dimension positive du vécu de leur rôle.



Engagés volontairement dans cette charge pour la plupart, porteurs d'une réelle conviction quant à la pertinence de faire vivre ces dispositifs et de défendre la parole des enfants et des jeunes, il semble qu'ils trouvent tout à fait leur bonheur en retour.

Notons que la réponse "enrichissant", qui a recueilli 30% des réponses, suppose qu'ils ne s'excluent pas eux-mêmes d'un processus d'apprentissage par le conseil, fortement mis en avant à l'égard des jeunes.

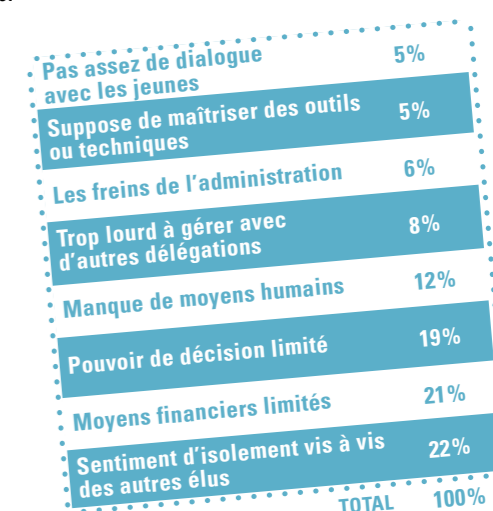
Pour évoquer quelques petites nuances statistiques, constatons que les dimensions difficiles du rôle (difficile/ingrat) s'énoncent davantage chez des élus : de moins de 40 ans, en charge de conseils de jeunes, un tout petit peu plus fréquemment dans des communes de 5000 à 10000 habitants et avec un conseil ayant une ancienneté se situant entre 5 et 10 ans... Il semble manifeste par contre, que plus les conseils sont anciens (10-15 ans), plus les élus sont sereins. On nous

demande souvent s'il y a un âge de croisière des conseils ou une taille de commune qui pourraient tracer les contours d'une situation idéale...Rien n'est moins sûr, car en dehors de cet élément -qui reste d'ailleurs faible au regard des résultats globaux- aucun autre ne s'est avéré définitivement opérant. Toujours pas de recette miracle, donc !

Et pourtant... des ombres au tableau

Parmi les difficultés que ces élus rencontrent, les trois plus importantes renvoient sans nul doute à la question de la reconnaissance de ce rôle notamment par les autres élus, mais aussi du pouvoir d'action qui y est associé. Ils évoquent :

- Un sentiment d'isolement vis à vis des autres élus
- Des moyens financiers limités
- Un pouvoir de décision également limité
- Dans une bien moindre mesure, un manque de moyens humains, mais qui concerne essentiellement les élus devant animer eux-mêmes le conseil, faute d'animateur, issus souvent de communes de moins de 5000 habitants.



1- Les jeunes conseillers engagés dans la démocratie locale, Nathalie Rossini, Publications de l'Injep N°63, 2003

Ces aspects nous éclairent également sur cette dimension "politique" du rôle de l' élu dont nous nous étonnions qu'elle fût si peu affirmée. Ces 3 difficultés essentielles sont en effet autant d'éléments qui peuvent mettre à mal le sentiment d'être un décideur local, l'interlocuteur politique privilégié du conseil... bref, de se sentir un élu au sens fort du terme.

La qualité des relations engagées dans le cadre du conseil éclaira aussi les difficultés exprimées.

Pour qualifier leurs relations avec différentes entités dans le cadre du conseil, 3 points forts se dégagent :

1) Globalement, la très grande majorité des appréciations est positive quelle que soit l'entité concernée, ce qui est d'ailleurs en corrélation directe avec le vécu très positif de ce rôle d' élu(e). De ce fait, les pourcentages négatifs, même si peu importants en valeur, en sont d'autant plus marquants.

2) Les relations les plus valorisées s'entretiennent avec les jeunes conseillers, le maire, et l'animateur du conseil (jugées positives ou très positives de 93 à 97%)

3) L'ombre au tableau, même si elle est relative car non majoritaire, vient des relations avec les autres élus (jugées négatives à 29%), les services de la collectivité (19%) et dans une moindre mesure, avec les partenaires. Ce dernier point est un éclairage logique, si ce n'est un écho, aux difficultés rencontrées et qui renvoient notamment aux liens avec les autres élus.

Néanmoins, il ressort également que les relations "sans tâche" sont celles qui concernent la sphère intérieure du conseil et ses principaux protagonistes dans les faits (jeunes conseillers, animateur, maire, service de rattachement) ; alors que les dimensions plus extérieures et pourtant nécessaires à la vie du conseil, posent problème. Dire que ce n'est pas un scoop, n'explique rien.

Cela pose avec toujours la même acuité, la question de la reconnaissance et de la légitimité du conseil dans les sphères administrative et politique, locales.

En guise d'encouragements, retenons qu'une fois encore, les difficultés relationnelles semblent s'estomper avec le temps et l'ancienneté du conseil, sauf à propos des autres élus (mais les élus changent à chaque mandat, ce qui renouvelle le problème).

Ce que ça change dans les représentations

Un des effets tangibles du conseil auprès de ces élus, est d'avoir fait évoluer de manière positive un certain nombre de leurs représentations.

- **Les plus grands bénéficiaires en sont les enfants et les jeunes.**

Ils ont d'ailleurs fait l'objet de la plupart des commentaires joints dans lesquels les élus mettent en avant leur sérieux, leur forte capacité d'engagement et d'action ainsi que leur surprise parfois devant tant de qualités.

- **Les points de vue ont aussi évolué positivement quant au conseil lui-même, la démarche participative et la possibilité de faire vivre la démocratie locale.**

Ils sont donc bien peu nombreux à être déçus de l'expérience et de ses effets, après l'avoir vécue.

- **C'est vis à vis des autres élus et, dans une part moindre, de l'administration locale que les représentations négatives émergent plus fortement.**

Cela reste donc définitivement un point problématique et sur lequel néanmoins, il est envisageable d'agir, notamment pour les maires qui liront ce dossier...

ALORS, ÇA MARCHE ?

Ça marche !

86% de ces élus ont le sentiment que les jeunes de leur collectivité participent localement.

Les jeunes conseillers de l'enquête précédente nous disaient la même chose à 90%. N'oublions cependant pas qu'au-delà du fait de mener des actions localement, leurs définitions de la participation divergent.

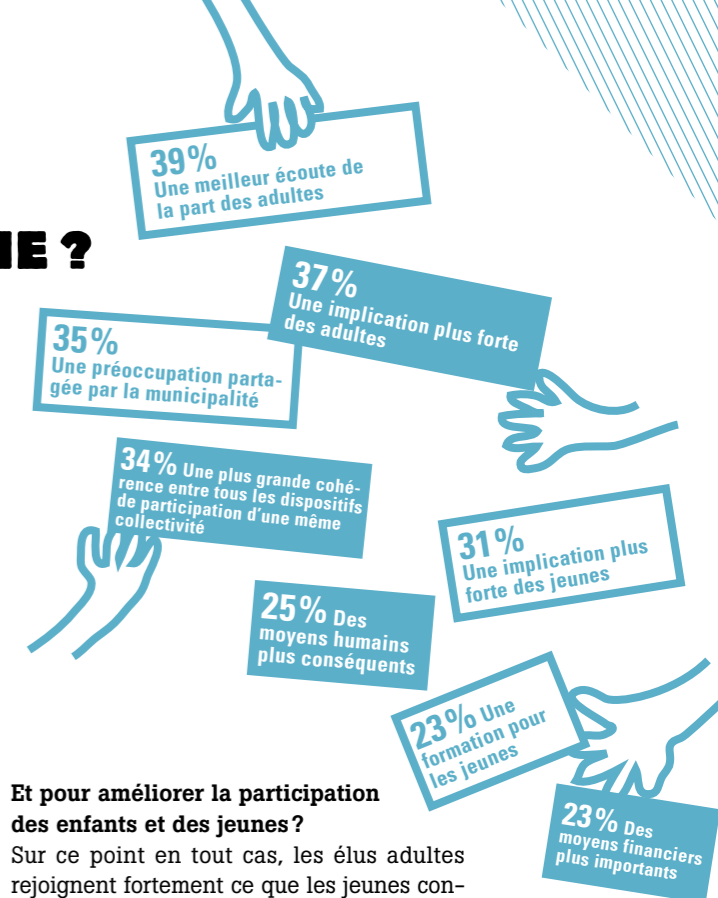
Peut-on faire mieux et comment ?

Pour les aider dans leur rôle

Ce n'est pas d'aides techniques ou de savoir-faire que ces élus disent avoir le plus besoin. C'est bien d'un soutien qui peut prendre plusieurs formes...

Au vu des précédents résultats, il n'y a rien de surprenant à découvrir que ces élus qui souffrent d'isolement aimeraient avant tout pouvoir échanger avec d'autres élus en charge d'un conseil. La question est : pourquoi ne le font-ils pas puisque les occasions existent... ?

Une implication plus forte des autres élus aiderait à sortir de cet isolement, mais répondrait sûrement aussi à cette demande indirecte de reconnaissance et de légitimité du conseil et par là-même, peut-être aussi à celle d'avoir plus de poids.



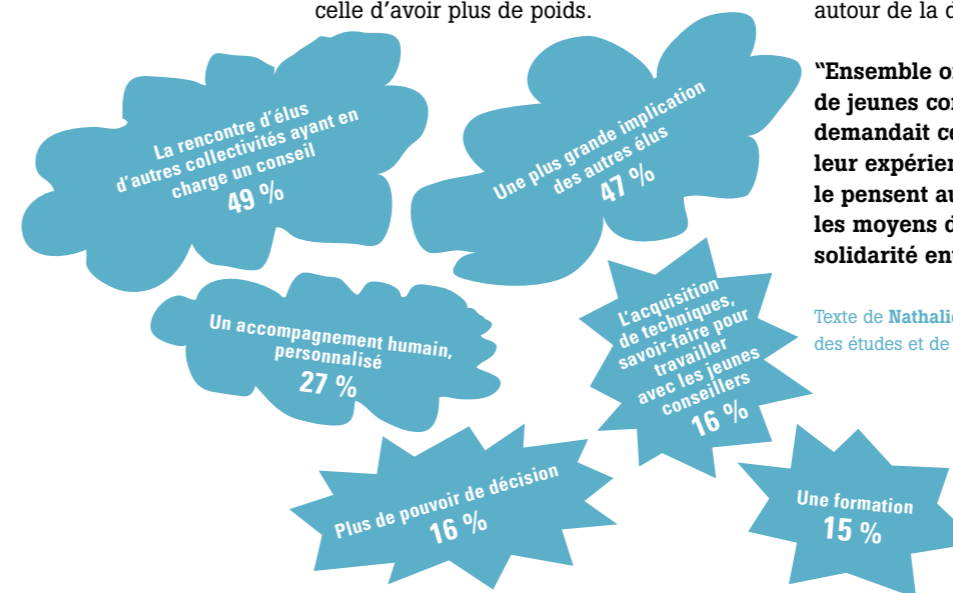
Et pour améliorer la participation des enfants et des jeunes ?

Sur ce point en tout cas, les élus adultes rejoignent fortement ce que les jeunes conseillers disaient l'an passé : pour améliorer la participation des enfants et des jeunes, c'est bien du côté des adultes que ça doit venir !

Avec des efforts en termes d'écoute à l'égard des jeunes, d'implication, de conviction à faire vivre ces espaces de participation locale des jeunes, de cohérence aussi dans la mise en œuvre d'une politique participative locale. Les aspects plus matériels (moyens financiers, humains...) sans être absents sont de fait jugés moins essentiels dans un premier temps que cette volonté politique partagée autour de la démarche engagée.

"Ensemble on est plus forts" disaient de jeunes conseillers quand on leur demandait ce qu'ils avaient appris de leur expérience du conseil ; ces adultes le pensent aussi. Reste à trouver les moyens de faire mieux vivre cette solidarité entre élus adultes.

Texte de Nathalie Rossini, Sociologue, responsable des études et de la formation à l'anacej



1- Cahiers N°1, "Comment les jeunes voient-ils leur place dans la démocratie participative ?" Juin 2006.



Alain Levy

ville d'Issy-les-Moulineaux
maire adjoint délégué
au conseil communal
des jeunes

“On doit être un exemple à suivre”

Je faisais partie d'une association de parents d'élèves. Petit à petit, à force de réfléchir à l'environnement de ses enfants, puis de ceux des autres, j'en suis arrivé à réfléchir plus globalement à ma cité. J'ai été élu au Conseil municipal sur la liste d'André Santini en 1995. Déjà, en tant que président de la Licra locale, je travaillais avec le Conseil communal des jeunes sur les problématiques de laïcité, d'antisémitisme, de racisme etc.

Pour moi, c'était une démarche logique que celle de s'investir au sein du conseil de jeunes. J'aurais été moins à l'aise au sein de la délégation sport, par exemple.

Pour les jeunes du conseil, je suis un de leur interlocuteur élu. En effet nous ne sommes pas moins de quatre élus en charge de ce conseil.

Aux côtés de l'animateur, mon rôle est de les écouter, de les accompagner dans leurs projets en favorisant leurs relations avec la ville, les autres associations, l'école, et parfois de savoir leur dire "non".

Avec le Conseil des jeunes, c'est un véritable échange, un enrichissement mutuel. Ce qui m'enthousiasme est de voir les jeunes toujours volontaires pour toutes les actions et rien que pour cela, on a envie de s'investir.

Chaque élu a déjà sa propre délégation, mais le fait que nous travaillions au sein de la Ville en réseau facilite de beaucoup l'avancée des projets : À Issy en effet existent : le Conseil communal des jeunes, le Conseil municipal, le Conseil économique et social, le Conseil des Aînés, et les quatre conseils de quartier (où siègent deux représentants par quartier du conseil de jeunes). Le courant passe donc assez bien grâce à la démocratie locale. Le maire André Santini ainsi que maire adjoint délégué à la Jeunesse Thierry Lefèvre sont très présents auprès des jeunes et toujours à l'écoute.

Je ne cache pas que c'est beaucoup de travail mais je vis cela positivement car j'ai vraiment l'impression que les choses avancent. Je ressens beaucoup de satisfaction quand je vois tous les projets aboutis, à ce dialogue au sens noble du terme. Je ne rencontre pas de difficultés en discutant avec les jeunes. Si cela ne va pas, ils le disent, ils ne trichent pas. Je considère aussi qu'en tant qu'élu, on doit être un exemple à suivre pour les jeunes. Ils doivent avoir envie de s'engager en me voyant. C'est important de leur donner le goût de la chose publique : je ne l'oublie jamais.

Je terminerais en disant que c'est très valorisant pour un élu de travailler sur ces thèmes car on construit grâce au Conseil des jeunes un avenir citoyen et républicain.

J'ai toujours pensé que les enfants devaient mieux connaître leur ville pour se l'approprier. Je trouvais qu'on en faisait surtout des consommateurs et pas assez des acteurs. Je suis militante associative. On m'a demandé de faire partie de l'équipe municipale et en préparant le programme, j'ai insisté pour que l'on donne la parole aux enfants. Puis j'ai demandé à ce que cela soit moi qui m'occupe du conseil car l'adjoint n'avait pas le temps de s'en charger. Cela fait dix ans aujourd'hui.

Il s'agit d'une conviction personnelle, d'une véritable passion. J'ai d'ailleurs toujours essayé de persuader les adultes que les enfants avaient une place à prendre. Je n'y suis pas forcément arrivé d'ailleurs... Nous n'avons toujours pas de conseils de jeunes à Torcy.

La posture est délicate. L'élu chargé d'un conseil a un projet politique, mais il doit éviter que l'on pense qu'il va endoctriner les enfants. Il faut prendre du recul, mais pas trop.

Je pense d'ailleurs maintenant que ma présence devrait être plus importante pour aller plus loin, porter cette parole auprès des autres élus et même au-delà.

Le maire avec lequel je travaille en étroite collaboration me fait énormément confiance, tout comme l'adjoint aux politiques éducatives dont je dépends. Les autres élus ? Quelques uns sont présents aux réunions plénières, beaucoup manquent de disponibilité. Les services techniques prennent les enfants au sérieux, les aident et travaillent avec eux. Avec les autres services, c'est plus difficile. Mais, les projets du conseil sont respectés, reconnus par les habitants. Et cet esprit-là s'infiltré pas à pas au sein de la collectivité.

C'est un travail de longue haleine. Il faut être avant tout un militant pour porter cette parole. Je suis très passionnée quand il s'agit de cette question. Pourquoi ne pas reconnaître les jeunes comme des personnes à part entière et leur dire : "Je ne sais pas, mais on va chercher ensemble", plutôt que "Tiens, tu devrais faire cela" ! Cela me met en colère.



Marie-Claire Pophillat

Ville de Torcy
conseillère municipale,
déléguée à la petite enfance
et au conseil communal
d'enfants

“C'est un travail de longue haleine”



Michaël Elbeze

**ville de Viry-Châtillon
maire adjoint délégué
au droit des jeunes**

**“Le lien
avec les
autres élus
est très
difficile”**

À un moment donné de ma vie, j’ai eu envie d’agir politiquement, j’ai donc décidé d’adhérer et de m’investir au sein du parti qui correspondait au mieux à mes convictions. Dans cette organisation politique, j’ai rencontré le maire de la commune de Viry-Châtillon qui m’a proposé de faire partie de son équipe aux dernières élections, puis le poste d’adjoint à la jeunesse. Le conseil de jeunes faisant partie du programme municipal, je m’en suis chargé. Le côté “on donne la délégation jeunesse au jeune de service parce qu’un jeune comprendra mieux les jeunes” ne me plaisait pas forcément, mais le maire m’a convaincu, j’ai accepté.

Au début, j’étais un peu perdu. Et cela n’a pas été facile de mettre en place un conseil de jeunes. Pour que cela fonctionne, cela demande beaucoup de temps et d’écoute. De plus, cela a été un vrai combat entre l’administration et moi. Car le conseil n’est pas une activité de plus du mercredi après-midi. J’ai eu beaucoup de mal à le faire entendre à l’administration qui a tendance à penser que si les jeunes veulent faire une exposition, ils n’ont qu’à prendre des ciseaux et de la colle. Je pense au contraire qu’il faut leur donner des moyens comme aux élus adultes. L’administration doit pouvoir leur apporter la technicité. Cela ne va pas du tout de soi. J’ai aussi beaucoup lutté pour faire comprendre que je n’étais pas l’animateur du conseil et j’ai eu du mal à obtenir un poste spécifique.

J’ai pris le parti pris d’être l’interface entre le conseil de jeunes et le conseil municipal adulte. Et c’est un rôle très difficile car le lien avec les autres élus est très compliqué. Leur regard vis-à-vis de l’ élu à la jeunesse est un peu le même que celui qu’ils portent sur les jeunes. On les trouve sympas, ils font des trucs amusants, mais au fond, cela ne va pas plus loin.

Pour cela, c’est épuisant d’être un élu à la jeunesse. Il faut toujours se justifier, argumenter à l’infini. Pour les seniors, c’est toujours génial... Mon seul vrai allié, c’est le maire.

Je crois que je ne serai plus élu à la jeunesse. Je suis arrivé au bout d’une aventure. Il faudrait que quelqu’un prenne le relais. L’idée est d’avoir une autre délégation et de pouvoir soutenir l’ élu à la jeunesse au sein du conseil municipal. On serait comme cela au moins deux à être convaincus. Mais je ne regrette rien. J’ai adoré la confrontation directe avec la jeunesse. C’est une bonne expérience parce que cela oblige à mettre du sens dans ce que l’on fait, à se renouveler. J’ai aussi changé de point de vue sur la démocratie participative. J’étais loin d’être convaincu au départ...